

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°3  
DU LUNDI 6 DECEMBRE 2021**

Collège Antoine Guichard

---

Le quorum étant atteint (quorum à 15), le conseil d'administration débute à 18h02. Il y a 24 votants.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les personnels enseignants : Mme Dumas (enseignante).

**Approbation du compte rendu du conseil d'administration n°2 du 09 novembre 2021**

Le compte rendu du CA n°2 du 09 novembre 2021 est voté à l'unanimité :		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

**Présentation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour n'est plus obligatoirement soumis au vote mais présenté par M. Ducray.

Des ajouts à l'ordre du jour sont proposés :

**II. Gestion matérielle et financière**

Ajout du point n°6 : Convention France Nature Environnement

Ajout du point n°7 : Contrat Sanitation (service restauration)

Ajout du point n°8 : Acceptation d'un don de la fédération PEEP au profit du CDI

Ajout du point n°9 : Convention de télésurveillance

## I. Vie de l'EPL

### 1- Présentation du rapport final de la démarche d'évaluation du collège

La démarche d'évaluation du collège s'est organisée en 3 phases :

- une phase d'auto-évaluation d'octobre 2020 à avril 2021
- une phase d'évaluation externe avec la visite de deux inspecteurs (Mme Lachnitt, IA IPR Lettres et M. Mathoux IEN Economie-Gestion) et un chef d'établissement extérieur (Mme Cournac, proviseure Cité scolaire Lassagne)
- Visite de l'établissement le 15/06/21 puis pré-rapport par cette équipe et restitution devant le comité de pilotage le 12/10/2021 qui a entériné le travail mené.

Le comité de pilotage était constitué de 4 groupes pilotés par Mme Desseignet, Mme Morel, M. Ducray et M. Cazals.

Sont ressorties 14 préconisations qui seront une feuille de route pour les 5 ans à venir, parmi lesquelles :

1. **BYOD** : projet à poursuivre, aller plus loin, avec l'objectif d'en mesurer les effets sur les élèves et d'en assurer la communication.

M. Ducray présentera le projet en réunion des chefs d'établissement. Un parcours MAGISTER sera alimenté par les professeurs participant à l'expérimentation pour créer des ressources à destination des autres établissements.

2. **LECTURE** : mise en place d'un plan lecture avec l'accent mis sur la fluence  
Formation de l'équipe de Lettres et du professeur documentaliste, création de lieux-lecture, mise en place de dispositifs permettant de valoriser la lecture et les échanges autour du livre (expositions, rencontres avec des auteurs, Silence, on lit ! Boîtes à livres ...)

3. Dispositif **DEVOIRS FAITS** piloté par Mme Desseignet : développer la communication entre les acteurs et avec les familles, notamment sur les attentes du dispositif, renommé « aide aux devoirs » / régulation du travail de l'élève (Il est envisagé un calendrier des devoirs surveillés en classe).

4. **Autres propositions** : Travailler sur l'enseignement explicite, la classe coopérative, les cartes mentales, le travail en îlots, le parcours Avenir

Cette évaluation s'est terminée le 12 octobre 2021, avec un diagnostic assez complet des

forces et des points d'amélioration de l'établissement.

Après la démarche d'évaluation, ce rapport doit permettre d'engager une réécriture du projet d'établissement.

Ce dernier ayant été opérationnel à la rentrée 2019 se termine en 2023. Il s'agira de le développer, l'étoffer pour l'année à venir, en partant des préconisations du rapport.

Un bilan sera fait en 2022-2023 dans la perspective de la réécriture.

Neuf groupes de réflexion sont mis en place : **5 sont prioritaires** pour cette année :

- GR. 1 : Renforcer les liaisons école collège lycée
- **GR. 2 : Devoirs faits** (travail déjà en cours)
- **GR. 3 : Elèves fragiles et à besoin éducatif particulier**
- **GR. 4 : Bien être au travail des élèves et des personnels** (expérimentation avec les classes de 5°1 et 4°7)
- **GR. 5 : Plan lecture**
- GR. 6 : Pratiques du numérique
- GR. 7 : Climat scolaire
- **GR. 8 : Modalités d'évaluation et de semestrialisation** (L'expérimentation des semestres était prévue pour deux ans, il faudra décider de sa reconduction ou non ; on envisage également d'aller vers une évaluation avec 6 niveaux de maîtrise des compétences au lieu des 4 actuels).
- GR. 9 : Engagement des élèves

Actuellement, nous sommes dans la phase de constitution des groupes.

Ceux-ci travailleront de janvier à mai où des propositions seront faites. Ainsi, elles pourront être entérinées au mois de juin pour une mise en œuvre à la rentrée prochaine.

## **2- Présentation des actions du CVC**

Une 1ère réunion a eu lieu :

- Renouvellement des associations entre le CVC, le pôle enfance jeunesse et le club éco-collège.

- Les élèves sont à l'initiative de différents projets dont certains, non aboutis précédemment, sont à poursuivre :

→ Réalisation d'affiches de prévention des dégradations

→ Installation de boîtes à livres

→ Achats de bancs et de tables pour la cour

→ Echiquier géant

→ Réalisation d'un clip vidéo à destination des élèves de CM2 pour faire découvrir le collège, prêt d'ici le 22/01/22 avec la collaboration du PEJ.

→ Création d'un bal de promo pour les 3èmes organisé par les élèves avec l'aide d'adultes volontaires à condition que le projet soit anticipé par les élèves (tenue correcte exigée + participation financière de 2 € demandée pour financer boissons et nourriture)

→ Demande de remise en place du Carnaval

→ Organisation de la fête des Talents

→ Organisation de compétitions interclasses intellectuelles ou sportives

→ Sorties pour les adhérents programmées les mercredi après-midi : ski, écopôle, laser game, bowling ...

→ Spectacle sur la Citoyenneté prévu en mars pour les élèves délégués et ceux du CVC

→ Réunion avec le chef cuisinier

→ Création d'un journal ou d'un compte sur un réseau social pour communiquer sur les actions du CVC

M. Ducray demande aux élèves d'être particulièrement vigilants quant aux dangers des réseaux sociaux.

### **3- Présentation de l'organisation de la matinée Portes Ouvertes le 22 janvier 2022**

Les 2 dernières Portes Ouvertes ont été annulées pour cause de la situation sanitaire liée

au COVID.

M. Ducray a souhaité planifier cette journée au plus tôt afin de pouvoir la reporter si nécessaire.

Ce qui est important pour les futurs 6e et leurs familles reste la visite du collège : une visite des lieux reste essentielle.

### **Organisation :**

Les familles seront accueillies en 3 vagues :

- de 8h30 à 10h
- de 9h30 à 11h
- de 10h30 à 12h

Pour chaque vague, il y aura 2 ou 3 groupes qui correspondent aux écoles.

Mais il n'y aura pas de possibilité de participer à un autre créneau que celui prévu.

Il n'y aura pas de réunion plénière, l'accueil sera fait dans le hall avec remise d'un plan de l'établissement de couleur différente pour chaque vague de façon à éviter les brassages.

La rencontre des différents personnels aura lieu au fur et à mesure du parcours proposé.

Le personnel sera chargé d'informer et de guider les parents lors de leur visite.

La durée de visite est limitée à 1h30 par groupe, toujours pour éviter les brassages.

Dans le contexte sanitaire, il n'y aura pas de temps convivial, le respect des gestes barrières sera exigé, mais le pass sanitaire n'est pas demandé.

A l'issue de la visite, il sera remis une plaquette du collège.

**Participants** : tous les personnels du collège (enseignants, vie scolaire, administration, santé et social, collectivité), représentant des fédérations de parents d'élèves (PEEP, FCPE), délégation du pôle enfance jeunesse, pas d'élève pour limiter les brassages et le nombre de participants.

Les enseignants seront répartis sur deux créneaux de présence, de 8h30 à 10h30 et de 10h à 12h.

→ M. Dardouillet, représentant du Conseil Départemental, propose de demander à la région qu'il y ait un représentant des transports scolaires.

### **Communication**

Un courrier a été envoyé fin novembre aux familles des CM2 pour les informer de la date

retenue. La semaine précédant la journées Portes Ouvertes, un courrier de confirmation ou de report sera envoyé.

Un article paraîtra début janvier sur le cybercollège, intitulé « Rentrée 2022 », ainsi que dans la presse. Une banderole sera affichée sur la façade de l'établissement.

→ M. Petit, représentant fédération de parents, demande la mise en place d'un forum concernant les activités méridiennes afin de répondre aux interrogations des familles.

→ M. Ducray, principal du collège, propose la mise en place d'un registre à questions à compléter en fin de visite.

## **II. Gestion matérielle et financière**

### **1- Tarif 2022 forfait annuel 4 jours**

Le département a arrêté la tarification au 1er janvier 2022. Le forfait annuel 4 jours passe

de : 452,20 € en 2021

à : 457,80 € en 2022.

Ce tarif est adopté à l'unanimité des 24 votants :
--

POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
-----------	------------	----------------

### **2- Budget 2022**

Point reporté en fin de conseil d'administration

Confère les annexes sur la structure, les codes d'activité,

Année particulière liée au COVID : la dotation de fonctionnement est identique à celle de l'année précédente soit 122 485 euros.

Service AP Le montant global des dépenses : 39 388 euros. La répartition des dépenses reste presque identique à celle de l'année précédente.

Le montant global des recettes : 39 388 euros. Subventions de 8 900 euros de l'Etat + les subventions ultime, sites majeurs, département.

Service VE : dépenses 9 600 euros, recettes 9 600 euros

ALO : dépenses : 95 905 euros, recettes : 95 905 euros

Service de restauration SRH : dépenses de 326 745,35 euros ; recettes : 326 745,35 euros

Lecture de la répartition de la masse salariale.

Vote : budget adopté à l'unanimité des 25 votants.

### **3- Demande de renouvellement de la convention Bac à Stages**

Il s'agit d'une application en ligne dédiée à la mise en relation des collèges et lycées professionnels pour la mise en place des mini-stages en 3ème.

Mme Desseignet explique son utilité.

Elle permet de façon dématérialisée :

- l'inscription et la gestion des places
- la génération automatique des conventions de stage
- le contrôle de la présence
- les appréciations en direct

Le coût de l'abonnement annuel est de : 58,80 € pour l'année 2022.

La demande de renouvellement de l'abonnement à la convention Bac à stages est acceptée à l'unanimité des 24 votants :  
POUR : 24                      CONTRE : 0                      ABSTENTION : 0

### **4- Contrat photocopieurs 2022**

La Commission d'appel d'offres s'est réunie 2 fois pour le renouvellement des 2 photocopieurs de l'établissement qui dataient de 2012 : celui de la salle des professeurs et celui de l'administration.

Deux propositions ont été faites en réponse à cet appel d'offres. Le choix s'est porté sur la société "Avenir bureautique".

Les modèles retenus ont été :

- un modèle Kyocera 700041 noir et blanc plus rapide pour la salle des professeurs ( 70 pages / min au lieu de 45 actuellement)

C'est une location sur 3 ans pour un coût de 109 € HT / mois, soit 130 € TTC.

Ont été demandés au contrat :

- une formation installation et formation des personnels

- une intervention en moins de 3 heures en cas de dysfonctionnement
- le remplacement si la réparation prend plus de 3 heures
- toner envoyé à l'avance
- 4 bacs papier A3 et A4
- supervision informatique
- fonction scanner

- un modèle SHARP MX7081EU pour l'administration avec également une impression plus rapide ( 70 pages / min ) avec module couleur et agrafage.

C'est une location sur 3 ans pour un coût de 254 € HT / mois.

Des comptes utilisateurs seront paramétrés par le gestionnaire pour les enseignants qui auraient besoin d'imprimer en couleurs directement, alors qu'auparavant le fichier PDF était envoyé au secrétariat de direction qui se chargeait des impressions.

Le coût copie est identique pour le A4 et A3, à 0,003 € au lieu de 0,0054 € actuellement.

→ Mme Martin, soutenue par l'équipe enseignante, témoigne de la difficulté de fonctionnement pour les professeurs dans un établissement de cette taille avec un seul photocopieur.

L'installation du nouveau matériel aura normalement lieu le 03 janvier 2022.

Le contrat pour la location des 2 photocopieurs est accepté à l'unanimité des 24 votants :		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

### **5- Recettes exceptionnelles : déchéance quadriennale**

Son montant se porte à 132,06 €. Ce sont des sommes à rembourser qui n'ont pas été réclamées depuis 4 ans, malgré des courriers aux intéressés et dont les recettes reviennent à l'établissement.

La recette exceptionnelle pour déchéance quadriennale est acceptée à l'unanimité des 24 votants :		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

### **6- Convention France Nature Environnement**

Il s'agit de financer le règlement des interventions auprès des élèves de l'éco-club (20 élèves de la 6ème à la 3ème) dont le montant est de 750 € à l'année.

L'objectif du projet mené par Mme Lacour est d'étudier les différentes sources d'énergie et de montrer comment préserver son environnement.

Subvention de 1000 € du Département de la Loire.

→ M. Petit demande si ce projet portant sur l'énergie peut être présenté à l'oral du DNB.  
C'est accepté par M. Ducray.

La convention est adoptée à l'unanimité des 24 votants :		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

### **7- Contrat Sanitation et Monitoring (service restauration)**

C'est la dératisation des rongeurs et blattes. Le contrat couvre 2 interventions par an, plus si besoin.

C'est un contrat obligatoire dans le cadre de l'hygiène et de la restauration pour un forfait annuel de 331,13 € HT.

Le contrat est accepté à l'unanimité des 24 votants :		
POUR : 24	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

→ **Arrivée de M. Chasselin (retenu dans le cadre de l'UNSS) à 19h08 / 25 présents.**

### **8- Acceptation d'un don au profit du CDI**

Présentation par Mme GOEPP, représentante de la PEEP, de ce don

Lors de la vente des kits à prix coûtant, une cotisation est demandée de 18 euros dont 10 euros sont reversés au niveau national. Il reste 8 € non utilisés.

La PEEP a pour politique de privilégier des niveaux complets.

Le CDI touchant tous les élèves, et ayant été informée des projets lancés par la nouvelle professeur documentaliste, Mme Morin, la fédération choisit de faire un don au CDI de 1000 € pour enrichir le fond qualitatif mais pauvre en quantité au regard du nombre d'élèves de l'établissement.

En parallèle, les parents proposent des dons de livres.

Cette proposition sera soumise à Mme Maurin et M. Ducray propose que ces dons puissent alimenter les Boîtes à livres du collège.

Le contrat est accepté à l'unanimité des 25 votants :		
POUR : 25	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

### 9- Convention de télésurveillance

Ce contrat couvre une alarme anti-intrusion connectée à une société de télésurveillance. En cas d'alerte, la société appelle le collège et envoie des personnels faire une levée de doute en cas de non réponse de l'établissement.

Le contrat court pour la période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2023, pour un coût de 28,80 € TTC mensuels.

En cas d'intervention, celle-ci est facturée 66 € TTC.

M. Cazals informe que ces interventions sont très rarement nécessaires.

Le contrat est accepté à l'unanimité des 25 votants :		
POUR : 25	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

### 2- Budget 2022

Point reporté en fin de conseil d'administration

M. Cazals explique la structure avec 3 services généraux (Administration et LOGistique, Activités Pédagogiques et Vie de l'élève) et 1 service spécial SRH (Service Restauration et Hébergement), et les codes d'activités (cf annexes)

0 → initiative EPLE

1 → initiative état

2 → initiative collectivités territoriales

En raison du statut particulier de cette année lié à la situation sanitaire et au COVID, la dotation de fonctionnement est identique à celle de l'année précédente soit 122 485 € .

→ Mme Goepp, représentante des parents d'élèves, fait remarquer la non-prise en compte des augmentations et de l'inflation.

- **Service AP**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 39 388 € .

La répartition des dépenses reste presque identique à celle de l'année précédente :

- CDI : 3175 €
- Ouverture et découverte culturelle : 2563 €
- Développement de la créativité et de la curiosité scientifiques : 1500 €
- Eco-collège : 1700€
- Maîtrise de l'environnement numérique : 1500€
- Enseignement général : 15750 €

répartis comme suit :

AP : 900 € / Cadets de la sécurité civile : 150 € / EPS : 2500 € / langues, français, histoire-géo : 2000 € / physique-chimie, svt, techno : 2200 € / ULIS : 500 € / manuels : 3000 € / dotation spécifique EPC : 2500 € / Ultimate : 2000 €

- Orientation : 200 €
- Supports : 13 000 €

- **Service VE**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 9 600 € .

Il s'agit de l'éducation à la santé, à la citoyenneté, du soutien, des fonds sociaux ..

- **Service ALO**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 95 905 € .

- **Service de restauration SRH**

Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 326 745,35 € .

Lecture de la répartition de la masse salariale (cf annexe)

Le fond de roulement est estimé à 78 495,80 € .

Le budget est adopté à l'unanimité des 25 votants :

POUR : 25

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### III. Questions ajoutées à l'ordre du jour

Aucune question

### Point sur la situation sanitaire

M. Ducray, principal du collège, fait un point sur la situation sanitaire actuelle.

Il rappelle que des auto-tests ont été remis aux élèves de 6ème.

→ Mme Zaplata, représentante des parents d'élèves, évoque le cas des élèves de 5ème, âgés de moins de 12 ans, donc non vaccinés, mais qui n'ont pas été destinataires d'auto-tests.

M. Ducray répond qu'il a été fourni au collège le nombre exact d'auto-tests pour les 181 élèves de 6èmes.

Au jour d'aujourd'hui il y a un nombre significatif de cas contacts.

Le collège compte 6 cas COVID 19 positifs à cette date et une classe de 3e a fermé ce lundi 6 décembre 2021, quelques jours après le signalement en date du jeudi 02/12.

Il n'y aura pas de cours en distanciel, les élèves pouvant revenir avec une attestation sur l'honneur de statut vaccinal complet, et les professeurs travaillant donc en présentiel.

La dernière semaine avant les vacances de Noël, les élèves de 3e partent en stage. Ils doivent se conformer au protocole sanitaire de leur lieu de stage. Un report sera possible début 2022 si le stage est annulé ou écourté en fonction du protocole sanitaire de l'entreprise.

Le devoir commun de 3ème est reporté à une date ultérieure après les vacances, probablement la 2ème semaine de janvier.

Le prochain Conseil d'Administration a été fixé au mardi 8 février 2022 à 18 heures.

La séance est levée à 19h50.

Mme Dumas  
Enseignante  
Secrétaire de séance

A blue ink signature, appearing to be 'MD', enclosed within a blue oval scribble.

M Ducray  
Principal  
Président du Conseil d'Administration.

A black ink signature, appearing to be 'MD', with a long horizontal line extending to the left.